

**Certificat d'examen de types  
n° F-06-C-0121 du 31 janvier 2006**

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par arrêté du 22 août 2001**

**DDC/22/E040023-D4**

**Ensembles de mesurage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS  
types EMT-P/M 24, EMT-P/M 48, EMS 24, EMS 48 et ZCE 10**

-----

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 modifié du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autre que l'eau et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

**FABRICANT :**

TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS, 5, rue des Chardonnerets, Z.A.C. Paris Nord II, 93290 TREMBLAY EN FRANCE. Usine de Falaise, avenue de Verdun, B.P. 129, 14700 FALAISE.

**DEMANDEUR :**

SOCIETE METALLURGIQUE DE GRAY, Z.I. Arc les Gray, B.P. 114, 70104 GRAY.

**OBJET :**

Le présent certificat étend à la SOCIETE METALLURGIQUE DE GRAY le bénéfice des certificats d'examen de type suivants :

- le certificat d'examen de type n° F-04-C-1089 du 5 octobre 2004 relatif aux ensembles de mesurage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS types EMT-P/M 24 et EMT-P/M 48 pour hydrocarbures montés sur camions-citernes,
- le certificat d'examen de type n° F-05-C-159 du 31 janvier 2005 relatif à l'ensemble de mesurage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS type EMS 24,
- le certificat d'examen de type n° F-05-C-160 du 31 janvier 2005 relatif à l'ensemble de mesurage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS type EMS 48,
- le certificat d'examen de type n° F-05-C-162 du 31 janvier 2005 relatif à l'ensemble de mesurage TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS type ZCE 10 pour la livraison par gravité d'hydrocarbures,

ainsi que leurs éventuels compléments ultérieurs.

**CARACTERISTIQUES :**

Les caractéristiques des ensembles de mesurage faisant l'objet du présent certificat sont identiques à celles des types approuvés par les certificats précités.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

Le numéro et la date d'examen de type figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat sont identiques à ceux fixés par les certificats précités.

**DEPOT DE MODELE :**

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) sous la référence DDC/22/E040023-D4, chez le fabricant et chez le demandeur.

**VALIDITE :**

Les limites de validité respectives de chacun des certificats précités restent inchangées.  
Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification